

Premier plan DOSSIER

Le journal d'informations du PUCA plan | urbanisme | construction | architecture n°13 janvier-avril 2007

EUROPAN

PUCA

EUROPAN est une fédération d'organisations nationales représentant une vingtaine de pays européens, composée d'architectes, d'urbanistes, de chercheurs, d'experts, d'élus, de maîtres d'ouvrage... Depuis près de 20 ans, cette structure sans frontière stimule la création architecturale et urbaine en Europe en lançant des appels à idées ouverts aux jeunes concepteurs, en animant réflexions et débats sur les nouvelles pratiques de projets avec tous les acteurs de la ville, et en soutenant et évaluant des réalisations exemplaires

EUROPAN, une double vocation.

- Un concours d'idées d'urbanisme et d'architecture. Lancé environ tous les 2 ans sur un thème spécifique, il s'adresse aux concepteurs européens de moins de quarante ans et les confronte à des sites et des problématiques proposés par des villes. Il a pour but de sélectionner de nouveaux talents sur des idées innovantes et de leur permettre de les réaliser, dans le cadre d'un processus expérimental mais bien réel.

- Une plate-forme de débat et de capitalisation autour de la naissance de nouvelles pratiques, ouverte à tous les acteurs de la ville et de l'architecture.

Europan 8



Les résultats

La huitième session du concours EUROPAN s'est achevée le 1 juillet 2006 à Dordrecht (Pays-Bas) avec le Forum européen des résultats.

Lancée le 7 mars 2005, sur le thème de l'urbanité européenne, elle a offert la possibilité à de jeunes architectes de travailler dans 74 villes réparties dans 19 pays. En Europe, 1618 équipes ont répondu sur plus de 3000 inscrits. En France, six villes s'étaient engagées en proposant des sites : en proposant des sites : Chalon sur Saône (le Port Nord), Châteauroux (le secteur de la gare), Dijon (le quartier des Tanneries), Hénin Carvin (les Cokes de Drocourt), La Courneuve (le quartier de la Mairie) et Lille (la rue de Cambrai).

Le jury français, présidé par Jean Luc Poidevin, président de Nexity, Villes et Projets, a présélectionné 43 projets en première phase, et désigné, en seconde phase les 3 et 4 février 2006, quatre lauréats, mentionné six équipes et cités trois candidats, tous appréciés pour leurs projets inventifs, innovants, audacieux, décoiffants, poétiques, conceptuels parfois très surprenants... Tous ont été salués pour leur talent à mêler la double échelle imposée par ce concours et à proposer à la fois une réflexion urbanistique et une image architecturale. Tous ont réussi à répondre aux problématiques de la session traduites par les exigences des villes : construire avec la nature ; produire du nouveau ; recycler le tissu urbain ; urbaniser avec les infrastructures ; rénover, pour quels habitants ?

Les projets lauréats, mentionnés et cités ont été analysés, leurs auteurs, les membres du jury ont été interviewés. Tous sont présentés sur le site internet d'Europan France (www.europan-france.com), accompagnées des interviews de leur futur maître d'ouvrage : Quels étaient les enjeux du site ? Qu'attendaient les villes ? Pourquoi ces projets ont-ils été choisis ? Que leur réserve l'avenir ? Les élus répondent en direct.

Un Cd-rom présentant l'ensemble des 219 propositions pour les six villes partenaires d'Europan 8 est inclus dans le n° 486 de la revue Techniques et architectures. Ce Cd-rom est également disponible sur simple demande au secrétariat Europen France (europan.dguhc@equipement.gouv.fr).

LES 4 PROJETS LAUREATS

- **HENIN CARVIN / LES COKES DE DROCOURT**
"Dialectiques". Pierre Frinault et David Jouquand, architectes avec Julien Boidot et Emilien Robin, étudiants (France)
"JSI - Je Suis Ici - Vivre et travailler à Drocourt". Bertrand Segers, architecte, et Charles-Edmond Henry, ingénieur culturel avec Christophe Chabbert, graphiste vidéo et Franck-David Barbier, étudiant (France)
- **LA COURNEUVE / QUARTIER DE LA MAIRIE**
"La centralité linéaire". Hélène Loviton et Ken Teisseire, architectes (France)
- **LILLE / RUE DE CAMBRAI**
"Loop". FLHY - Pierre-Emile Follacci, Astrid Hervieu, Patrick Leitner et Tae-Hoon Yoon, architectes (France-Autriche)

LES 6 PROJETS MENTIONNES

- **CHALON SUR SAONE / PORT NORD**
"Adhérer au site". Gérald Lafond, Sabine Orlandini et Julie Laborde, architectes (France)
"Au fil de l'eau". Gaëlle Cuisy et Karine Martin, architectes, avec Anthony Brook (France)
- **CHATEAUROUX / SECTEUR GARE**
"Gold in the Shell". Damien Malige, architecte (France)
- **DIJON**
"Urban Osmotic". Aldo Micillo, architecte avec Paolo Falco, Rosa Pascarella, Massimiliano Fedele, Assunta Duracci, Vittoria d'Orta et Rossella di Francesco (Italie)
"Laboratoire insulaire - Tectonique Chloroph'ile". Magali Volkwein, Estelle Vincent et Virginie Gloria, architectes (France)
- **HENIN CARVIN / LES COKES DE DROCOURT**
"La nature au quotidien". Fabien Gantois, architecte (France)

LES 3 PROJETS CITES

- **CHALON SUR SAONE / PORT NORD**
"Port d'attache". Julie-Laure Anthonioz, Corinne Curk, Jean Angelini, architecte (France)
- **CHATEAUROUX / SECTEUR GARE**
"Living City, a new identity for the station area". Goetz (Peter) Feldmann, Michaela Tomaselli, Marc-André Herschel, architectes (Allemagne- Autriche)
- **LILLE / RUE DE CAMBRAI**
"Un estuaire urbain". Raphaël Gabrion, Vincent Prie, Eric Rolland de Rengerve, architectes (France)

L'analyse des chercheurs

Plusieurs chercheurs se sont penchés sur cette session afin d'analyser globalement la teneur des réponses. Chacun d'entre eux s'est attaché à un aspect bien précis des réponses, le rendu en image, le sens donné au mot urbanité, l'appréhension de la notion d'espaces publics, de déplacements... Leurs analyses dégagent de grandes tendances liées à l'époque et aux types de formation dispensés. Elles sont disponibles sur le site www.european-france.com

Enrico Chapel, architecte, impressionné par la masse de documents remis par les candidats, s'intéresse par exemple à l'imagerie du projet architectural et urbain. Il remarque que la plupart des dossiers placent l'homme non plus comme un sujet passif simplement positionné dans un espace comme un repère d'échelle, mais comme « un sujet actif, mobile et poly-sensoriel » lié notamment au développement de l'image numérique. Il souligne également trois tendances révélées par l'étude des « signifiants plastiques » tels que les cadres, cadrages, angles de prise de vue, couleurs ainsi que celle des « signifiants iconiques », (mots et figures) des images. Trois tendances se dégagent nettement :

- les images valorisant la perspective plurielle et sensible de l'espace
- la mise en scène de l'usager dans un avenir social heureux inéluctable
- la production de signes véhiculant des valeurs bio-climatiques, environnementales et respectueuses de la nature en ville.

La valeur de ces représentations est avant tout esthétique : elles visent à dépasser la description neutre, fonctionnelle et objective de l'espace urbain. Elles permettent de visualiser des scènes urbaines singulières et vivantes de manière si frappante que le spectateur se sent personnellement concerné. En même temps, ces images constituent des figures rassurantes qui mettent en cohérence une demande d'urbanité formulée avec un vocabulaire attendu et conventionnel. Cette tendance n'est pour autant pas exclusive : les cartes et les dessins techniques d'architecture présents dans les rendus des concurrents témoignent de la permanence d'une représentation spatiale codée et instrumentale.

Sabine Guth, architecte, s'est penchée, elle, sur le traitement des espaces de déplacement dans les projets European 8 et a baptisé sa recherche « Loco-Motifs » Elle constate que par leur double appartenance aux réseaux et à la ville les espaces du déplacement constituent un enjeu urbain majeur quand le poids des flux augmente. L'idée que les lieux du déplacement ne sont pas des espaces en creux dans la ville mais qu'ils sont au contraire chargés de sens et de valeurs n'est pas nouvelle pour EUROSPAN qui a mis en avant son intérêt pour cette question à partir de la cinquième session en 1998 (Les nouveaux paysages de l'habitat, déplacements et proximités). Une lecture des projets de la huitième session centrée sur l'urbanité européenne interroge le rôle des espaces du déplacement dans la définition de cette urbanité, en s'intéressant à la manière dont les concepteurs ont abordé ces questions dans leurs projets et en particulier affronté les contraintes associées à certains types de transport. Elle montre le développement de lieux d'intermodalité inventifs et intégrés et met en évidence la montée en puissance d'un nouveau genre d'espace urbain où coexistent présence de la nature, lieux de loisirs et déplacements en modes doux.

James Njoo, architecte, a traqué les évocations de la temporalité et cherché comment les candidats « habitent le temps ». La question de la temporalité dans la conception et l'aménagement de l'espace urbain aujourd'hui a changé de statut sinon de perspective, estime-t-il. Un renouveau d'intérêt pour des processus « ouverts » et réversibles est à l'ordre du jour, des démarches « négociées » ou participatives se développent de plus en plus. Son analyse aborde les différentes façons dont les participants d'EUROSPAN ont intégré cette dimension de temporalité dans leurs projets ainsi que les modalités discursives de leur mise en représentation. Comment restituer l'« épaisseur » temporelle de la ville ? Comment considérer le temps comme un phénomène sensible et pluriel, afin de le faire entrer dans le processus du projet ? A travers différentes thématiques telles que le recyclage ou l'incertitude, le temps apparaît moins comme une valeur abstraite, homogène et universelle que comme un espace maîtrisable à explorer et à parcourir. Un territoire qui

préfigure un avenir durable mais évolutif dont l'horizon d'action se dessine à partir du présent.

Gilles Delalex, architecte, s'est intéressé à la manière d'appréhender et de représenter la mixité ; Les efforts que déploient visiblement les équipes de concepteurs pour introduire de la mixité dans le programme des villes, sont symptomatiques du fait que la notion de mixité renvoie à deux conceptions très différentes, selon qu'elle est employée par les villes ou par les équipes, écrit-il. Les équipes abordent la mixité comme une condition de mélange des fonctions, qui s'inscrit physiquement dans le site et se traduit dans la forme ou l'organisation des espaces ou des objets. Côté villes, la mixité correspond davantage à un affichage mobilisateur qui justifie et légitime l'action publique. Elle a une dimension politique ; elle est synonyme de cohésion sociale et de démocratie ; elle répond à une nécessité pour les villes de produire du sens. On comprend mieux alors la difficulté des équipes qui tentent de mettre en forme une notion qui relève en réalité d'une rhétorique à la visée politique et pour laquelle il n'est pas aisé, telle qu'elle est exprimée dans le programme des villes, de trouver une quelconque forme sociale, architecturale ou urbaine .

Au croisement de ces deux conceptions, a priori différentes, semble se dessiner une nouvelle question : la mixité spatiale et fonctionnelle des concepteurs peut-elle rejoindre la mixité rhétorique et politique des villes ? Si la réponse à cette question reste largement à approfondir, on peut d'ores et déjà envisager que les villes et les équipes s'emploient à comprendre la mixité non comme un concept propre à leurs pratiques respectives, mais comme une condition plus globale qui associe une vision politique à un mélange effectif d'activités, étendu à toutes les échelles du projet, de la ville et du territoire.

Emmanuel Redoutey, architecte et chercheur, a choisi de passer au crible le traitement des espaces publics dans son article « Espaces publics, cultures et identités urbaines, Tactiques et stratégies du projet urbain ». Selon l'attention portée aux problèmes du grand et du petit contexte, selon la manière dont les villes formulent leurs questions, les équipes ont privilégié deux principes de conception, écrit-il. Deux modes de spatialisation des usages : par de grands gestes ordonnateurs ou

par des micro-reconfigurations. Ils poursuivent une même finalité : la fluidité, la lisibilité et le repérage. Il s'agit d'un côté d'homogénéiser, unifier, ouvrir, de l'autre démultiplier, diversifier et combiner. Au grand contexte répondent les stratégies de simplification et les tracés directs. Au petit contexte répondent les tactiques de la proximité et de la contiguïté et les jeux de la complexité.

Le partage que cette analyse accentue n'est pas aussi marqué. Mais si chaque projet présente une face stratégique, une autre tactique, il privilégie toujours l'une ou l'autre. Les démarches de type stratégique (le modèle unitaire) sont les plus à même de répondre aux « désir d'identité urbaine » porté par les représentants des villes, car elles épousent leurs conceptions politiques du développement urbain ('le grand contexte') et leur quête de l'image. Les démarches de type tactique (le modèle fragmentaire), quant à elles, se fondent sur une attention aux usages quotidiens ('le petit contexte') : méthodiques et pragmatiques, elles ne livrent pas de produit fini mais des manières de produire l'espace public, en délivrant des outils et des manières de faire avec, avec l'existant et avec les citoyens.

Les représentants des villes qui découvrent les panneaux rassemblés se trouvent face à deux manières de concevoir l'espace public et de penser la ville. Ils sont sensibles aux 'stratégies' mais leur reprochent les difficultés de la mise en œuvre, leur silence sur le « comment faire ? », et leur goût pour la rupture. EUROPLAN est avant tout un concours d'idées qui doivent se transformer en réalisations. C'est donc tout l'enjeu de la phase à engager entre les équipes primées et les villes, dans laquelle tactiques et stratégies se combinent et se négocient, à l'intersection des concepts, des ambitions politiques et des solutions architecturales.

Europan 9



Urbanité européenne, ville durable et nouveaux espaces publics

Qu'est-ce que l'espace public ? On tend aujourd'hui à le considérer comme un type d'espace présentant un certain nombre de caractéristiques spécifiques : espace vide générateur de tensions entre les éléments du bâti ; espace de médiation, vecteur de vie sociale ; espace dynamique des valeurs, symboles et signes de la vie urbaine. L'espace public représente, dans les sociétés urbaines, l'ensemble des espaces de passage qui appartiennent à tous par l'usage ou alors relèvent du public, en accès direct de chacun, sans restrictions.

Par ailleurs, l'espace public forme la structure spatiale qui relie les parcelles privées, favorise ou codifie leurs relations, le commerce, l'expression de la vie communautaire et de certaines formes de liberté et de conflits. Comme structure, il détermine le développement des villes et s'adapte au site (réseau des rues et réseau des infrastructures).

L'espace public urbain est enfin un champ d'action régalién : organisation générale de la ville, équipements urbains et interventions symboliques ou monumentales. En opposition au pouvoir, il est aussi champ de libertés, de manifestation, d'appropriation, d'identification, ... L'espace public urbain est fortement marqué par les modes de vie et les activités de ses riverains. Ce marquage est multiforme : l'ambiance, la couleur et les décorations de la rue, les marchés, les activités collectives (terrasses, étals, jeux, ...) préservent plus ou moins le statut social et l'anonymat de chacun, avec dans les villes une très grande variété de situations.

La question posée par cette tentative de définition est celle de savoir quand commence et où s'arrête l'espace public. On peut d'une part s'interroger sur sa limite avec l'espace intime. Les espaces de voisinage et de proximité peuvent-ils être considérés comme relevant du domaine public dès lors que leur usage est réservé à une communauté spécifique d'utilisateurs ? Peut-on d'autre part

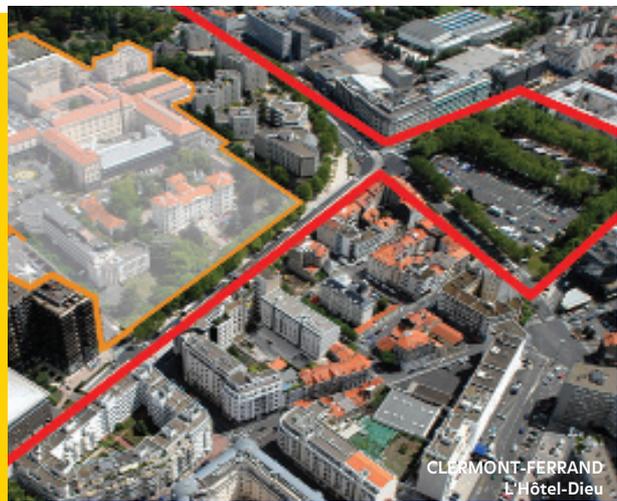
qualifier d'espace public les nouveaux espaces collectifs d'intérêt commun – comme les centres commerciaux, les centres culturels et de loisirs, les gares et aéroports - qui sont devenus des éléments importants dans le projet urbain, mais où l'espace commercial prévaut sur l'espace public ?

Quel statut l'espace public peut-il avoir dans l'espace de la ville "diffuse" qui devient une ville "en réseau" alors que les enjeux sur la ville durable reformulent la question de l'espace public de la ville par stratification, liée à la morphologie du sol. L'espace public européen, mis en tension entre ces deux aspects de ville, élément hybride entre "abstrait" et "concret", reste-il encore aujourd'hui générateur d'identité urbaine ?

C'est autour de ces questions que la 9^e session d'EUROPAN souhaite créer une interface entre les préoccupations urbaines des villes et les visions des jeunes professionnels de la conception architecturale et urbaine.

Concevoir des projets porteurs d'urbanité qui débouchent sur la question du statut de l'espace public implique aussi de replacer cette notion dans le contexte du développement urbain durable, c'est-à-dire dans la capacité d'un site et de ses ambiances à « coller » aux différentes attentes des habitants sans dégrader l'environnement mais en l'intégrant dans les processus de mutation.

Si les performances techniques de l'écologie (qualité de l'air, pollution sonore, qualité de l'eau, microclimat...) doivent être intégrés dans les projets, c'est surtout à l'échelle urbaine dans les cadres programmatiques accompagnant les sites proposés au concours que des exigences qualitatives sur l'espace urbain doivent être formulées. Ceci concerne des niveaux différents : mobilités et réseaux de déplacement, densité et espaces ouverts, mixité programmatique et intensité, qualité et gestion du domaine public.



Les thématiques et les sites d'Europas 9

MOBILITÉS ET DIVERSITÉ DES MODES DE DÉPLACEMENT

L'objectif de réguler l'usage de la voiture et de favoriser la diversité des modes de déplacements s'impose aujourd'hui dans une recherche de qualité de vie urbaine.

Les sites EUROPA doivent s'intégrer dans des politiques municipales de développement de la multi-modalité. Si la voiture reste souvent indispensable pour les grands déplacements métropolitains, les transports publics et les mobilités dites "douces" doivent être favorisés à l'échelle des quartiers. Comment penser un espace de la rue qui intègre cette diversité tout en évitant la solution des couloirs fonctionnels spécialisés qui détruisent la transversalité.

Les voitures passent plus de temps à l'arrêt qu'en mouvement. Bien souvent, le stationnement s'effectue dans l'espace collectif. Les programmes des sites EUROPA doivent intégrer la question du parking et de sa gestion spatiale.

DENSITÉS, MORPHOLOGIE ET ESPACES OUVERTS

Diminuer l'expansion de la ville consommatrice de territoires naturels est un objectif important du développement durable.

Les sites EUROPA doivent permettre d'envisager l'intégration d'espaces naturels favorisant une densification des édifices. L'assimilation de ces éléments pose alors la question spatiale de l'interaction entre espaces ouverts et morphologies urbaines.

MULTIFONCTIONNALITÉ ET INTENSITÉ

La ville fonctionnaliste a séparé les usages en s'appuyant sur le zoning urbain. L'objectif du développement durable est aujourd'hui de favoriser la mixité fonctionnelle pour diminuer les distances de déplacement et favoriser l'interactivité sociale. Comment les quartiers résidentiels peuvent-ils devenir plus urbain en diversifiant leurs usages ?

Les sites EUROPA devront comporter des programmes introduisant la mixité fonctionnelle (à l'échelle de l'édifice et à l'échelle du quartier) en posant la question

de la conception de ces espaces pour rendre compatible dans les quartiers l'atmosphère résidentielle (zones calmes d'habitat) et l'intensité urbaine (commerces, services, loisirs...).

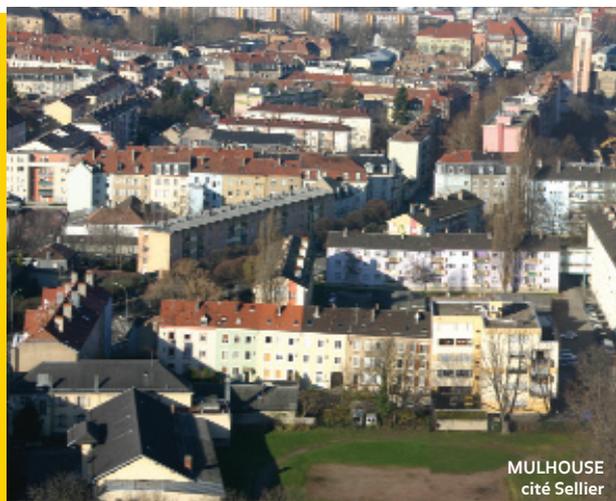
ESPACE PRIVÉ / ESPACE PUBLIC

La ville contemporaine consumériste a tendance à favoriser la dimension privée et commerciale et les investissements privés au détriment de la dimension collective et du bien public.

Les sites EUROPA dans leur mutation - tout en pouvant s'appuyer sur des développements d'espaces privés (du résidentiel au commercial) - doivent intégrer une part significative d'espace collectif, afin d'offrir la possibilité aux concurrents d'imaginer de nouveaux espaces publics comme élément fédérateur du projet.

EUROPA 9 - Le calendrier

Forum européen des sites	1 & 2 décembre 2006, Berlin
Ouverture des inscriptions	5 février 2007 à 12 : 00
Événement de lancement en France	28 mars 2007 <i>Cité de l'architecture et du patrimoine, Paris</i>
Rencontres locales Villes - Candidats	du 2 au 18 avril 2007 <i>Sur les sites</i>
Date limite d'inscription	31 mai 2007
Date limite de rendu des projets	28 juin 2007
1 ^o phase jury français	5 & 6 octobre 2007, Paris
Forum européen des Villes et des jurys	Novembre 2007 <i>(date et lieu à préciser)</i>
2 ^o phase jury français	14 & 15 décembre 2007 <i>Paris</i>
Annonce des résultats	18 janvier 2008
Événement de clôture français	<i>(date et lieu à préciser)</i>
Forum européen des résultats	<i>(date et lieu à préciser)</i>



Europan 9, l'aventure continue

Urbanité européenne, ville durable et nouveaux espaces publics. Les thèmes de la 9^e session d'Europan ont inspiré plus de 70 villes de 21 pays, venues à Berlin les 1^{er} et 2 décembre 2006 présenter leurs sites et confronter leurs idées. Elus, responsables techniques, experts, chercheurs, architectes et urbanistes ont décortiqué, analysé, affiné les problématiques de chaque site afin de préciser les programmes bientôt proposés aux concurrents.

L'enjeu d'EUROPAN est de favoriser l'émergence de projets stratégiques, qui ont une capacité d'influence sur le développement d'une aire urbaine sensiblement plus étendue que le site lui-même. Et cela quelque soient les contextes proposés : la reconversion de secteurs de la ville consolidée, la réhabilitation de sites industriels obsolètes, ou encore la requalification de quartiers en difficulté. C'est à partir de cet objectif, que les sites sont regroupés par familles thématiques. Ces dernières servent de liaison entre les villes et les maîtres d'ouvrage confrontés aux mêmes problèmes et donnent une meilleure lisibilité des enjeux des sites aux concurrents. Depuis le 5 février 2007, ces jeunes praticiens peuvent choisir sur quels lieux et sur quels thèmes répondre entre « Extension en question », « réseaux en mouvement », « mutations locales » ou « opportunités d'espaces publics ».

L'urbanité est paysage, ambiance, lieu. Elle s'apprécie en général à l'échelle de la vue des fenêtres, mais aussi des différentes mobilités du piéton à la voiture. Il s'agit donc de placer le concours Europain entre la planification urbaine et la construction de bâtiments, pour faire émerger une compétence à penser la relation entre espace public et espace privé, à « architecturer l'urbanité ».

Un site Europain est donc à l'échelle intermédiaire entre grand territoire et édifice.

C'est pourquoi il est composé :

- d'un site de réflexion (entre 10ha et 30ha) afin de permettre aux concurrents de comprendre les enjeux du territoire et d'en tenir compte dans leur proposition.
- d'un site de projet (entre 3ha et 7ha) dont la maîtrise foncière est, ou va être, assurée par la collectivité locale

afin qu'une étude de faisabilité urbaine puisse s'engager à l'issue du concours.

Les six villes partenaires d'EUROPAN 9

6 villes françaises, Reims, Le Havre, Clermont-Ferrand, Mulhouse, Saint-Chamond-Saint-Etienne Métropole et Bordeaux, ont répondu à l'appel afin de proposer aux jeunes architectes un site sur lequel développer une problématique en résonance avec les thèmes de la session. Toutes ces villes ont entamé à divers degrés des réflexions poussées sur leur avenir urbain. Toutes envisagent de grandes mutations, soit par la reconquête des centres, l'arrivée d'une importante infrastructure, la construction de nouveaux quartiers sur des friches industrielles ou portuaires

Reims s'est inscrite dans la thématique « Réseaux en mouvement » et se pose la question de savoir s'il existe une nouvelle façon d'envisager les réseaux de mobilités, non seulement comme moyens fonctionnels de déplacement mais aussi comme nouveaux éléments déclencheurs d'intensité et d'urbanité ? Comment recréer du lien en modifiant des réseaux pour interconnecter des fragments urbains. La transformation d'infrastructures de transport permet de lier entre eux divers morceaux de ville. Dans une agglomération qui prépare l'arrivée du TGV d'ici à quelques mois, la question est parfaitement d'actualité, même si le lieu proposé au concours ne traite pas du train. Le site de la Chaussée Saint-Martin, constitué de jardins maraîchers, de maisons individuelles et de petits logements HLM, se trouve non loin de la rivière et de part et d'autre de l'autoroute A 4 qui doit être déclassée. L'enjeu consiste à aménager ce tronçon déclassé de l'autoroute en boulevard urbain ainsi que les espaces qui le bordent. Cet aménagement créera à terme une synergie pour la reconversion de l'ensemble du tracé de l'autoroute urbaine et permettra une meilleure articulation entre le tissu de faubourg et les grands ensembles.



Saint-Chamond-Saint-Etienne Métropole, ainsi que Le Havre, Mulhouse et d'autres villes d'Europe, s'interrogent sur le type de projet urbain à proposer pour "construire la ville sur la ville" dans des zones obsolètes ou dans des quartiers vivants à transformer en unités de voisinage multifonctionnelles.

Plus précisément, Saint-Chamond-Saint-Etienne Métropole se demande comment introduire de nouveaux programmes et de la vie urbaine dans des zones industrielles enclavées tout en les reliant au tissu urbain. Le site des « anciennes aciéries », aujourd'hui friche industrielle à reconverter, se trouve dans la vallée du Gier, à proximité du centre ville mais totalement fermé à celui-ci. Sa reconversion passe par une intégration au tissu urbain et sa transformation en un quartier à part entière. La valorisation de la partie nord du site, à travers la recomposition du tissu urbain et la construction de logements, permettra d'articuler le site au centre ville. La partie sud accueillera des équipements et des activités, à partir de la mise en valeur de grandes halles, qui, par leur qualité, et malgré leur difficile et lourde rénovation, offriront au site une nouvelle centralité au sein de l'agglomération. L'ensemble sera structuré par un « axe vert » méridien.

Le Havre et Mulhouse se posent la question de « l'intensification », ou comment ajouter de la diversité dans les quartiers existants et générer de nouvelles dynamiques.

Le Havre, ville de tradition portuaire, cherche à renforcer la cohésion entre la ville et le port dont le centre de gravité s'est progressivement éloigné en s'enfonçant dans l'estuaire de la Seine. Dans ce contexte, la Ville entreprend la requalification des quartiers sud, à l'interface entre intérieur et façade maritime. Le site « Sud Marceau » figure une charnière dans ce projet de restructuration des espaces industrialo-portuaires. A Mulhouse, le tramway récent sert de point d'ancrage au renouveau de nombreux morceaux de ville. Dans ce cadre, la réflexion consiste à définir un projet de renouvellement de la cité Sellier en assurant des jonctions et des interfaces avec les projets de grande ampleur menés à proximité du site, la Zone d'Aménagement Concertée du Nouveau Bassin à l'Est et le quartier Vauban-Neppert à l'Ouest. Le projet interroge sur la capacité à redéfinir

l'identité d'un site de logement social en se servant du processus de reconstruction / démolition non comme une fin en soi mais comme un moyen d'amélioration de la qualité résidentielle pour les populations existantes et à venir.

Clermont-Ferrand et Bordeaux se lancent dans la réflexion sur la création de nouveaux types d'espaces publics, non pas comme des formes artificielles coupées des dynamiques sociales, mais reliées aux espaces vivants et profitant des opportunités offertes par le territoire urbain existant.

Clermont-Ferrand, s'attache à la « traversée » ou comment créer des espaces de « mobilités douces » révélant une nouvelle perception de territoires urbains inexplorés, grâce à la combinaison de réseaux à différentes vitesses et d'échelles variées. Le centre ville de Clermont-Ferrand, de la place de la Victoire à la place de Jaude, est aujourd'hui réhabilité et traversé par une ligne de tramway. Au sud, le complexe hospitalier de l'Hôtel Dieu sera bientôt désaffecté, suite à son transfert prévu en 2009 sur le site du nouvel hôpital Estaing. La ville souhaite exprimer là son ambition politique et développer son rayonnement national en faisant de ce quartier un pôle culturel accueillant de l'habitat, à la jonction entre l'hypercentre et le quartier latin de Rabanesse (site EUROPAN 6). Une accessibilité excellente, (tramway, circulations douces..), l'aménagement de ses espaces publics (cours, petits lieux, parc urbain), ainsi que la création d'équipements culturels et institutionnels, de logements et de bureaux, peuvent faire de cet espace un lieu central de qualité.

Bordeaux s'intéresse au « partage » en envisageant ses vides urbains comme autant de potentiels où développer de nouveaux types d'espaces publics et reconsidérer les situations intermédiaires. Entre urbanité et intimité, il s'agit de re-questionner la ligne de partage entre public et privé. La ville cherche à reconquérir et à structurer les territoires nord, entre rocade et boulevards, sur les secteurs les plus proches du fleuve. Le site « Cracovie-Latule » se trouve à la charnière entre des tissus urbains anciens, ceinturés par les boulevards et le quartier du Lac, construit dans les années 1970 sur d'anciens marais assainis, et aujourd'hui dans une phase de renouvellement. L'enjeu est de transformer ce site de friches portuaires en un espace public, assorti d'un programme culturel et d'habitat, et d'offrir une nouvelle centralité, renforcée par une meilleure accessibilité.



Europan 4, GRENOBLE, « cour de la Libération », DeSo, Olivier Souquet, François Defrain. 69 logements collectifs, 2 commerces, un bâtiment activités et bureaux, un parc de stationnement de 60 places, pour Grenoble Habitat et Icade-Capri.

Europan réalise

En France et en Europe, passage à l'acte

Le défi des concours EUROPAN réside dans leur caractère paradoxal : promouvoir des concepts innovants participant d'un débat européen sur le futur des villes européennes et, en parallèle, réaliser des projets dans des sites spécifiques proposés par des villes ou des aménageurs urbains. Pour être reconnu dans la phase du concours, il faut exprimer ses idées de manière assez radicale en prenant certaines libertés par rapport aux contraintes locales; mais en contrepartie, pour que les idées primées trouvent leur application concrète, il faut, ensuite, savoir les « négocier » dans la réalité d'une situation donnée. Pour chacune des équipes de jeunes architectes remarquables, parmi les 15 000 participants aux concours, remporter un prix donne le sentiment d'avoir franchi une étape essentielle vers une réalisation. Pourtant la transformation d'une idée labellisée par un jury d'experts en un projet réalisable va se révéler complexe. Gagner le concours ne donne pas automatiquement un « ticket gagnant » pour passer de la réflexion à la construction. Sur les quelque 500 équipes qui ont été sélectionnées à travers toute l'Europe au cours des six premières sessions, un tiers seulement ont vu leurs idées se concrétiser. D'autres heureusement bénéficient de commandes. La phase de négociation entre partenaires prenant souvent plusieurs années, les équipes primées ne sont pas systématiquement « lancées » par Europar mais sont assurées d'en retirer tôt ou tard une expérience professionnelle concrète et réelle. Le contexte plus ou moins « porteur » selon les pays est aussi une donnée à prendre en compte. Les villes des Pays-Bas, d'Espagne ou de France ont acquis une certaine expérience qui facilite sans doute le passage aux réalisations. Des étapes multiples, différentes selon les contextes, sont à parcourir. Et ce n'est qu'après avoir franchi un certain nombre d'obstacles, dont certains difficiles et risqués, selon des rythmes différents, que des projets d'échelles très diverses, du projet urbain complexe à l'objet architectural, sont réalisés en conservant le caractère novateur d'origine. Dans la

majorité des cas, la réalisation n'est donc pas la simple concrétisation du projet initial, mais le résultat d'une confrontation de l'idée primée avec d'autres points de vue, ceux des acteurs et des producteurs responsables de la transformation d'une situation. Ces échanges vont donc infléchir le concept d'origine. En ce sens, EUROPAN est un « territoire » pour la production d'idées fortes à négocier.

Européen, architectural et urbain, théorique et pratique... Europar est tout cela à la fois au prix parfois d'adaptations sémantiques et logistiques pour maintenir une cohérence que personne ne dément. Au bout de 20 ans, les réalisations achevées ou en cours, plus ou moins fidèles au rendu de concours, représentent en France environ 50% des projets primés. En affinant la statistique, il faut préciser que ces chantiers concernent essentiellement les quatre premières sessions d'Europar et ajouter, pour les autres, les missions d'études architecturales et urbaines qui couronnent, dans 80% des cas, l'aventure du concours entre candidats primés, villes et maîtres d'ouvrage partenaires. (liste disponible sur le site internet www.europar-france.com).

Actualités des réalisations en France

En Europe, après 8 sessions du concours, 108 projets sont réalisés ou en cours de réalisations. En France, parmi les 42 réalisations expérimentales lancées, à l'étude ou construites, 27 sont achevées ou en cours d'achèvement et 15 sont en cours d'étude ou de montage. Six équipes françaises ont obtenu des commandes à l'étranger dont 3 sont construites.

La réalisation d'un programme mixte de logements et d'activités Cours de la Libération à Grenoble conçue par l'équipe DeSo, architectes à Paris pour Grenoble Habitat et Icade-Capri, a été inaugurée en décembre 2006 par les élus grenoblois. L'équipe avait été mentionnée à Saint-Ouen-l'Aumône, à l'issue du concours Europar 4 portant sur les thèmes « Construire la ville sur la ville,



Europan 5, Mulhouse, "secteur Mertzau-cité Wagner", Philippe Collin, Christine Ott et Julien Defer. 15 logements collectifs, 19 logements intermédiaires, 8 maisons individuelles, 1 bibliothèque de quartier, 2 parcs de stationnement pour l'Opac Mulhouse-habitat.

transformation de sites urbains contemporains ». L'opération comprend 25 logements collectifs sociaux avec des commerces en pied d'immeuble, 45 logements en accession, dont 43 collectifs répartis dans 3 immeubles plots et 2 maisons jumelées, un bâtiment d'activités et de bureaux, un parc de stationnement mutualisé pour les logements sociaux et les activités et un espace vert central commun aux deux opérations de logements.

Le site, une ancienne friche industrielle enclavée entre une voie ferrée et un grand axe structurant, a fait l'objet d'une étude préalable de définition [à enlever : pour un projet urbain et architectural] lancée par la Ville de Grenoble et co-financée par le Puca. Celle-ci avait permis aux architectes d'adapter leur démarche et les concepts développés pour le concours au site de Grenoble et à la Ville de valider un projet urbain et architectural en concertation avec les associations du quartier. Grâce à un travail de composition fragmentée et d'articulation des échelles en liaison avec les tissus voisins, la réalisation contribue à la revalorisation et au renforcement de l'identité d'un secteur très hétérogène en cours de mutation dont la vocation résidentielle va s'affirmer. Elle traduit bien la volonté initiale de la Ville d'expérimenter, dans le cadre d'une opération de taille intermédiaire ne nécessitant pas de procédure complexe, la fabrication et la co-production avec des opérateurs d'un « morceau de quartier » intégrant mixité sociale et fonctionnelle, et celle des architectes de composer avec toutes les lignes de force du site en relation avec le concept de « topographie habitée » développé en amont.

Par ailleurs, deux réalisations issues du concours EUROPAN 5 (« Les nouveaux paysages de l'habitat ; déplacement et proximité ») sont en cours de chantier et seront livrées en 2007. Elles ont en commun de s'inscrire dans le cadre d'objectifs plus ou moins affirmés de développement durable et de qualité environnementale. En proposant une grande diversité de typologies d'habitat, elles contribuent à la recherche de formes urbaines alternatives conjuguant densité et qualités d'individualisation.

Rue de Mertzau à Mulhouse, l'équipe P. Collin, C. Ott et J. Defer, architectes à Nancy et lauréats d'Europan 5 à Mulhouse, livrera fin Juin 2007 pour Mulhouse Habitat un programme de 42 logements locatifs sociaux et une bibliothèque de quartier. Le projet s'inscrit dans le cadre

du renouvellement urbain de la Cité Wagner, un grand ensemble de logements sociaux au Nord de la ville.

Zac Dauphinot à Reims, dans le cadre de la création d'un nouveau quartier à l'emplacement d'une ancienne friche industrielle en périphérie nord-est de la ville, l'équipe Foundation 5+, architectes-paysagistes à Kassel (Allemagne) et lauréats d'Europan 5 à Reims, doit livrer fin 2007 un programme de 122 logements locatifs sociaux et en accession pour Plurihabitat L'Effort Rémois et Le Foyer Rémois.

Réalisations : Dernières parutions...

Une sélection d'environ 80 réalisations plus anciennes, achevées, habitées ou en cours sont réunies et servent de support à des analyses thématiques dans un ouvrage publié à l'issue de la sixième session du concours : « Projets négociés, Réalisations EUROPAN 1 à 6 ».

En France, deux réalisations, à Saintes (64 logements, Ilot de l'Arc de triomphe ; arch. : T. Babled, A. Nouvet, M. Reynaud) et à Plérin-sur-mer (40 logements, Avenue du Chalutier Le Forban ; arch. : CITArchitecture, O. de Boismenu, D. Cronier, J-M. Veillerot) ont fait l'objet de monographies éditées par European.

En Europe, quatre réalisations ont également récemment fait l'objet de monographies : à Alicante, Espagne (Promenade du Parc de la Ereta ; arch. : Obras, Marc Bigarnet, Frédéric Bonnet), à Groningen, Pays-Bas (145 logements, 4 500 m² d'espaces commerciaux et services ; arch. : S333, Burton Hamfelt, Christopher Moller, Dominique Papa, Jonathan Woodroffe), à Haarlem, Pays-Bas (89 logements, parkings, services et jardin intérieur ; arch. : Gaby Higgs et Gary Young Architects) et à Linöping, Suède (44 appartements et 1 bâtiment communal avec sauna ; arch. Askö Takala et Kirsti Siven).

Ces ouvrages sont disponibles « dans toutes les bonnes librairies » et auprès du secrétariat d'Europan France (european.dguhc@equipement.gouv.fr).

De plus, deux évaluations-analyses des usages sont en ligne sur le site d'Europan France : Reims (Europan 3) et Plérin-sur-mer (Europan 3)

Actualités

28 mars 2007

Cité de l'architecture et du patrimoine, Palais de Chaillot,
1 place du Trocadéro et du 11 novembre, 75116 Paris

09h00-17h30 : Rencontres-débats « 20 ans d'European en France »

La démarche engagée par European il y a maintenant 20 ans : élus, maîtres d'ouvrage, architectes, urbanistes, experts, journalistes...

18h00-22h00 : Lancement de la 9^e session du concours European en France
Les thèmes et les sites : experts européens, membres du jury français, primés de sessions précédentes...

Rencontres Villes-Candidats : les jeunes concepteurs, futurs candidats, rencontrent les représentants des 6 villes partenaires.

Publications

INVENTER, DIALOGUER, REALISER

European France - 1988-2007

F. de Gravelaine et al. *Editions Jean-Michel Place*

20 ans, la belle âge ? EUROSPAN va en tout cas de l'avant. Ce concours d'un genre unique marie de multiples dimensions : européen, il s'est ouvert à de plus en plus de pays (19 en 2006) ; en attirant 45 000 concepteurs et en présentant 15 000 projets, il est devenu un espace de débat à grande échelle ; à la fois concours d'idées et de projets, il incite à l'innovation tout en cherchant la réalisation ; réservé aux jeunes professionnels, il valorise l'imagination et l'enthousiasme autant que le talent ; d'abord focalisé sur le logement et l'architecture, il a étendu son champ d'étude de l'habitat à l'urbain, explorateur de thèmes inscrits dans les modes de vie contemporains, partenaire de villes en mutation... Grâce à cette richesse, European interroge l'urbanité européenne et sa modernité.

Cet ouvrage coordonné par Frédérique de Gravelaine regroupe les contributions de spécialistes : Frédéric Bonnet, Jean-Pierre Chupin, Nicole Eleb-Harlé, Amélie Flamand, François Magendie, Rafael Magrou, Béatrice Mariolle, Frédéric Mialet, Alain Pélissier, Juliette Pommier, Didier Rebois, Jean-Louis Violeau, Henri Wacrenier, Chris Younès.
A paraître le 28 mars 2007

NOTRE HISTOIRE

Des architectes et d'European en France

Jean-Louis Violeau et Juliette Pommier

Editions Archibooks

« ... Notre histoire... ». Cette histoire, c'est d'abord celle d'un concours, dit « d'émulation », vu à travers 60 équipes, « jeunes » et moins jeunes, lauréates ou mentionnées, qui ont bien voulu raconter dans quelles circonstances cette distinction leur avait échoué et ce qu'elle avait modifié dans leurs trajectoires. Parfois rien, souvent beaucoup. 150 questionnaires avaient été envoyés, aux architectes français distingués sur un site français ou sur un site étranger, et aux architectes étrangers distingués sur un site français. 50 nous ont répondu, un tiers, bel échantillon.

Notre histoire : c'est celle d'un groupe d'intellectuels à la recherche d'un sens, d'une position et d'un espoir dans ce monde changeant. Au croisement des différentes échelles, internationale, européenne et nationale, les enjeux et les événements se recoupent, générant chez ce groupe d'architectes une représentation du monde colorée de désenchantement. Et pourtant, l'attitude générale des lauréats ne se réduit pas à ce découragement, ne ramène pas non plus à la passivité, mais plutôt à une forme d'ambivalence entre acceptation de la situation et rébellion. Mais d'une manière générale, cette situation de précarité n'a rien de propre aux « jeunes architectes ». Elle recoupe plutôt l'ensemble des univers culturels et intellectuels, traversés ces dernières années de mouvements sociaux violents, des intermittents aux chercheurs, où apparaissait soudain ouvertement la contradiction entre de nouveaux entrants compétents et bien formés et des aînés malthusiens peu pressés de les accueillir. Héritiers ? Reste à savoir de quoi et de qui.

A paraître le 28 mars 2007

Evenements

Exposition «Génération EUROSPAN» -

21 mars - 27 mai 2007

Cité de l'architecture et du patrimoine, Paris

En 20 ans, 8 sessions du concours European, 15 000 équipes, soit près de 40 000 jeunes concepteurs, ont conçu un projet sur les 430 sites proposés. 100 jurys ont choisi 405 équipes primées et 450 équipes mentionnées, soit globalement environ 2 500 concepteurs remarquables, originaires d'une trentaine de pays différents. Parmi eux plus de 40 % ont répondu dans un autre pays que le leur, marquant leur intérêt pour sortir des frontières nationales.

L'exposition "Génération European", consacre ces 20 ans et pose un regard qualitatif et évaluateur sur ce qu'EUROSPAN produit, à partir de 3 entrées : l'échelle urbano-architecturale et le contexte ; les hypothèses des jeunes concepteurs ; l'émergence de nouvelles « figures » d'architectes.

Le plan | urbanisme | construction | architecture | PUCA depuis sa création en 1998, développe à la fois des programmes de recherche incitative, des actions d'expérimentation et apporte son soutien à l'innovation et à la valorisation scientifique et technique dans les domaines de l'aménagement des territoires, de l'habitat, de la construction et de la conception architecturale et urbaine.

Organisé selon quatre grands départements de capitalisation des connaissances : **Sociétés urbaines et habitat** traite des politiques urbaines dans leurs fondements socio-économiques ; **Territoires et aménagement** s'intéresse aux enjeux du développement urbain durable et de la planification ; **Villes et architecture** répond aux enjeux de qualité des réalisations architecturales et urbaines ; **Technologies et construction** couvre les champs de l'innovation dans le domaine du bâtiment ; le PUCA développe une recherche finalisée autour de plusieurs programmes : La ville pour tous | Se loger, habiter | L'Europe et la recherche urbaine | Organiser les territoires | Le renouvellement urbain | Le futur de l'habitat | Innover pour construire ensemble | Énergie dans le bâtiment : PREBAT, et d'ateliers thématiques assurant des transversalités entre programmes sous forme de rencontres entre chercheurs et acteurs, décideurs publics ou représentants des milieux professionnels, ainsi que des programmes d'appui :

- actions régionales pour lesquelles le PUCA a suscité l'émergence de pôles régionaux d'échange sur le développement et l'aménagement des territoires
- actions internationales dont l'European, programme européen de concours d'idées entre jeunes architectes
- actions vers les professionnels
- actions de valorisation et de diffusion-communication des résultats de ses travaux.

plan	urbanisme	construction	architecture
► Sociétés urbaines et habitat			
La ville pour tous			
Cultures urbaines et espaces publics			
Défis de la citoyenneté urbaine			
Emploi, insertion, discriminations			
Mobilités et territoires urbains			
Polarisation sociale de l'urbain et services publics			
Rénovation urbaine et mixité sociale			
Se loger, habiter			
Accès au logement			
Habitat et vie urbaine			
Patrimoine et retraites			
Socio-économie de l'habitat			
Trajectoires résidentielles			
L'Europe et la recherche urbaine			
► Territoires et aménagement			
Organiser les territoires			
Organisation de l'espace urbain et dynamiques économiques			
Politiques territoriales et développement durable			
Plate-forme internationale d'échanges sur les agglomérations			
Ville et aménagement			
Le renouvellement urbain			
Renouveler et recomposer les quartiers			
Insécurité et violences urbaines			
Renouvellement urbain et environnement			
Rénovation urbaine et stationnement			
► Villes et architecture			
Le futur de l'habitat			
Activités d'experts et coopérations interprofessionnelles			
Concevoir pour l'existant			
Échelle et temporalités des projets urbains			
Futur de l'habitat			
Habitat pluriel : densité, urbanité, intimité			
Innovations urbaines			
Maison individuelle, architecture, urbanité			
Métiers de la maîtrise d'ouvrage et de la maîtrise d'œuvre			
Quartiers durables			
► Technologies et construction			
Innover pour construire ensemble			
Chantiers rapides CQFD			
Nouvelles technologies et construction			
Observatoire bâtiments durables			
Palmarès de l'innovation			
Villa urbaine durable			
Énergie dans le bâtiment : PREBAT			